

e bill, cette
rrangement
faire dispa-
le péage se
chemins à

ise. Alors

ontréal, di-
e, Prévost,

arbonneau,

Décarie,

beau, Gen-

, Langlois

rie, Moris-

d, Séguin,

Walsh.

défenseurs

aient dans

attiraient

on.

ces barriè-

é et tergi-

éputés de

faire leur

rrières de

nis.

BUDGET

per l'élec-
tion, en ré-
el'opposi-

Voici:

"Comparant toutes les administrations depuis 1891, le Trésorier conclut que le parti libéral a sauvé la province de la ruine. Quant à retourner sur le passé, pourquoi s'arrêter à 1891? Avant cette date, il y a un régime qui a son histoire et dont il importe d'autant plus de tenir compte, que le premier ministre réclame la succession sans bénéfice d'inventaire, de tout ce que le parti libéral a fait. Le régime Mercier dura du 31 décembre 1887 au 17 décembre 1891. Il commit les déficits, il fit des emprunts, il augmenta le passif de la province à lui seul, pour un montant de \$12,898,-871.09. Que signifie ce silence que l'on s'étudie à faire, ce voile épais que l'on tient constamment sur le régime Mercier, alors qu'on lui élève en face du Parlement, une statue aux frais de la province?

S'arrêtant alors à l'assertion du trésorier, à l'effet que l'année 1910-11 se solde par un surplus net de \$607,000, M. Tellier se demande si ce résultat est dû à l'effort du gouvernement ou à d'autres causes.

"Si c'est, dit-il, par les soins du gouvernement que le revenu a augmenté et s'il a su proportionner habilement la dépense à la ressource, tout en répondant au besoin du service public et en procédant aux améliorations qui s'imposent, je suis disposé à reconnaître ses mérites. Mais s'il a trouvé une situation toute faite, s'il n'a eu qu'à récolter ce que d'autres avaient semé avant lui, si son travail n'a été que le travail d'un percepteur, ou d'un commis, si surtout le résultat obtenu n'est que l'effet de circonstances qu'il n'a même pas prévues, il m'est difficile, malgré ma bonne volonté, de lui accorder beaucoup de crédit."

Et tout de suite, M. Tellier démontre, par l'énorme écart entre les prévisions et les réalisités budgétaires du gouvernement, combien peu celui-ci se soucie du mouvement des opérations financières de la province. Le Trésorier est obligé d'admettre qu'il s'est trompé de \$1,128,210.00 en moins dans le revenu et de \$716,909.03 en moins aussi dans la dépense. "Bien des malins, ajoute M. Tellier, conclueront de ces graves erreurs, que ce n'est pas le gouvernement qui condamne la barque, mais que c'est la barque qui l'entraîne."

Passant à ceux qui ont semé ce que le gouvernement actuel récolte; ceux qui ont semé, ce sont ceux qui ont créé de nouvelles sources de revenus, sans quoi nos finances seraient encore dans le marasme.